

CHARTRE D'ARRAS TENNIS DE TABLE



Le-la pongiste du club de **tennis de table d'Arras** fait honneur à son sport et à son club en toutes circonstances. Il-elle s'engage notamment à :

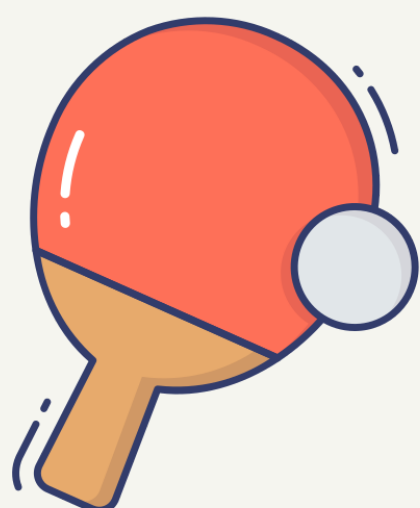


Respecter les règles suivantes :

- pratiquer le tennis de table en tenue adéquate
- se présenter à l'heure aux entraînements et aux compétitions.
- respecter le matériel (tables, séparations, marqueurs, balles...)
- porter le maillot du club lors des compétitions individuelles ou par équipe
- installer la salle lors des journées de compétition
- ranger le matériel et les balles lors des entraînements et des compétitions

Se comporter en sportif fair-play, autant envers ses adversaires qu'envers ses partenaires du club :

- respecter son adversaire pendant le match et après
- encourager et soutenir jusqu'au bout ses coéquipiers, dans la victoire comme dans la défaite
- s'excuser lors d'un point gagné avec le filet ou un bord de table
- respecter les décisions de l'arbitre et du juge arbitre
- serrer la main de son adversaire en fin de match, ainsi que celle de l'arbitre.



Participer à la vie du club :

- privilégier le vivre ensemble
- valoriser le club (auprès des joueurs des autres clubs, dans son entourage...)
- se proposer (selon ses possibilités) pour aider lors des animations (loto, tournoi, accueil du public, Premier Pas Pongiste...)
- mettre en relation le bureau avec d'éventuels partenaires

Parents et accompagnateurs :

- adopter une attitude responsable vis-à-vis du club, des entraîneurs et des joueurs
- soutenir son enfant dans son parcours de formation
- prévenir les encadrants de toute difficulté éventuelle
- respecter les adversaires de son enfant ainsi que l'arbitre et le juge-arbitre

